

AGIR POUR NOTRE POUVOIR D'ACHAT : AUGMENTATION DE NOS SALAIRES !

Différents leviers existent pour augmenter nos salaires

- dégel du point d'indice, augmentation des ratios promu/promouvables et obtention de primes.

Des primes à la ville de Paris ?

En décembre c'est la mobilisation forte des gilets jaunes qui a mis la pression sur Macron et qui l'a amené à demander aux entreprises de verser des primes à leurs salarié.e.s.

A la ville de Paris, **l'intersyndicale CGT/FO/SUPAP-FSU/CFDT a demandé une prime pour tous les salariés de la ville** (titulaires et non-titulaires) pour que nous ayons nous aussi droit à un coup de pouce vu l'urgence sociale pour les collègues.

La ville de Paris a refusé arguant que la loi de Macron ne prévoyait pas le dispositif de défiscalisation pour les collectivités territoriales.

Un prétexte pour refuser de prendre une décision politique : une prime pour reconnaître le travail des agents de la ville et les salaires insuffisants, et pas seulement des mots dans la lettre que la Maire nous envoie...

La ville prétend qu'elle n'a pas d'argent alors qu'elle donne 1 million aux commerçants des Champs-Élysées...

La ville nous explique qu'elle n'a pas les moyens alors que des communes disposant de beaucoup moins de moyens financiers comme Villemomble ou Marcoussis arrivent à donner des primes à leurs agents...

Des promotions ?

Pour éviter de donner une prime la ville prétend agir sur les promotions. Les discussions pour les ratios de promotions (le % de promus chaque année sur tous ceux/celles qui pourraient être promus) s'engagent pour 2019, 2020 et 2021.

Ces ratios limitent le nombre de collègue qui accèdent à une promotion empêchant ainsi une véritable progression de salaire au cours de la carrière. Les ratios promus/promouvables ne sont destinés qu'à limiter le nombre de collègues qui vont pouvoir accéder à une promotion.

Ces ratios qui vont être votés par le Conseil de Paris ne feront qu'empêcher une véritable progression de salaire tout au long de la carrière. Cela favorise les discriminations, l'individualisation et cela au détriment de la majorité des collègues.

La revendication d'un ratio à 100 % est le seul moyen de permettre un vrai déroulement de carrière de toutes et tous et de permettre une évolution de salaire correcte pour toutes et tous.

Le dégel du point d'indice ?

Une prime exceptionnelle serait seulement une compensation nécessaire face à la perte de pouvoir d'achat que l'on subit. Mais pour pérenniser un gain de pouvoir d'achat, il est nécessaire que le point d'indice, base de notre traitement budgétaire, soit revalorisé pour mettre fin à des années de gel.

Depuis 2000, l'indice de la fonction publique a augmenté de 12 % pendant que l'inflation grimpeait de 24 %. Un agent qui entre dans la fonction publique aujourd'hui perd 12 points de salaire par rapport à quelqu'un qui aurait été embauché il y a 15 ans.

Agir pour nos salaires, c'est maintenant !

Le gouvernement de Macron est en difficulté. Pour tenter de reprendre la main il lance un grand débat mais précise aussitôt qu'il n'y aura pas de changement de cap de sa politique. C'est dire à quoi l'on peut s'attendre des mesures annoncées et du «grand débat» : des cadeaux pour les riches et faire payer les salarié.e.s !

Les autres chantiers qui sont toujours au programme >>> sécurité sociale, retraites, fonction publique ...

La mobilisation des gilets jaunes ne faiblit pas.

C'est le bon moment pour imposer une revalorisation du point d'indice.

la mobilisation de chacun.e est essentielle, partout, y compris à la Ville de Paris.

Pour imposer des primes, des promotions et le dégel du point d'indice il n'y a qu'une seule méthode :

Se rencontrer entre collègues pour discuter et décider ensemble de ce dont nous avons besoin pour améliorer nos conditions de vie, pour plus de justice sociale et fiscale.

Il y a urgence sociale. C'est par la lutte collective que nous devons imposer l'activation de tous ces leviers afin de percevoir enfin des salaires décents.



POUR L'URGENCE SOCIALE : GREVE ET MANIFESTATION

MARDI 5 FEVRIER 2019 - 14h

Place de l'Hôtel de Ville 75004 Paris